

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE SOCIAL : SHAWINIGAN
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,
MASKINONGÉ, PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 24 février 2004 à 19 h 55, à son siège social situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Monsieur Claude Béland	Monsieur Réal Julien
Madame Carole Boisclair	Monsieur Serge Lafontaine
Madame Danielle Bolduc	Madame Brunelle Lafrenière
Monsieur Denis Boulianne	Monsieur Martin Lafrenière
Madame Nicole Bourassa	Madame Line Lecours
Madame France Désaulniers	Monsieur Steve Martin
Madame Sylvie Dupont-Simard	Madame Nicole Périgny
Monsieur Réjean Gélinas	Monsieur Maurice Poudrier
Madame Johanne Harvey	

AINSI QUE mesdames Lyette Grégoire et Sylvie Huot, commissaires représentantes du comité de parents.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue. Monsieur Claude Leclerc, directeur général adjoint, assiste également à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Me Serge Carpentier	Secrétaire général
Madame Maryse Demers	Directrice des Services de l'enseignement aux jeunes
Monsieur Denis Émond	Directeur des Services de l'informatique
Monsieur Pierre Larose	Directeur des Services complémentaires
Monsieur Bertrand Rodrigue	Directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Jean-Guy Trépanier	Directeur des Services des ressources matérielles

L'absence de public est constatée à cette séance.

Initialement, les membres du conseil des commissaires procèdent successivement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et d'un procès-verbal d'une séance du conseil des commissaires.

Président

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 271 0204 : Madame la commissaire Carole Boisclair PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 0204-06 soit adopté en y ajoutant les articles suivants :

- 4.1 Démission d'un cadre.
- 4.2 Consultation sur l'organisation des écoles secondaires.
- 5.1 Visite d'écoles (uniformes).
- 5.2 Piscine – École secondaire Champagnat.
- 5.3 Mois de la nutrition.
- 5.4 Semaine des professionnels de l'Éducation.
- 5.5 Remerciements aux directions d'établissement.
- 5.6 Félicitations.
- 17.3 Dossier d'un employé.

QUE l'article 13.2 « État du dossier concernant le projet de réseau de fibre optique » soit déplacé pour être considéré à l'article 17.4 de l'ordre du jour.

Adopté unanimement

Adoption d'un
procès-verbal

RÉSOLUTION 272 0204 : Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du conseil des commissaires tenue le 3 février 2004 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance, inscrit sur le document 0204-07, soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement

En l'absence de public, aucune intervention n'est faite à la période de questions réservée à l'assistance.

Consécutivement et en référence aux sujets relatifs à la Direction générale, monsieur Jean-Pierre Hogue porte à l'attention des commissaires une démission d'un membre du personnel cadre. Il est alors procédé à l'acceptation de cette démission et une résolution est adoptée en ce sens.

Démission pour
fins de retraite de
Nicole Marchand,
agente
d'administration

RÉSOLUTION 273 0204 : CONSIDÉRANT que madame Nicole Marchand, agente d'administration, a présenté une lettre de démission pour fins de retraite;

CONSIDÉRANT que cette démission est conditionnelle à la confirmation, par la CARRA, de son admissibilité à une telle retraite ainsi que de l'application de modalités de fin d'emploi;

Président

Secrétaire

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Nicole Périgny PROPOSE que soit acceptée la démission de madame Nicole Marchand, laquelle démission est afférente à sa retraite en date du 15 juillet 2004;

QUE soit appliqué le plan de mise à la retraite convenu avec madame Nicole Marchand.

Adopté unanimement

Dans un autre ordre d'idées, le directeur général adjoint monsieur Claude Leclerc soumet un document relatif à la consultation des partenaires sur le projet de réorganisation administrative des écoles secondaires des Chutes et du Rocher. Après discussions, il est convenu de l'adoption de ce document.

Document relatif à la composition, les mandats et l'échéancier du comité – Projet réorganisation administrative des écoles secondaires des Chutes et du Rocher

RÉSOLUTION 274 0204 : CONSIDÉRANT qu'un comité d'étude sur l'orientation des services et la répartition des clientèles dans les écoles secondaires de la Commission scolaire de l'Énergie a été formé en vertu de la résolution 53 0903;

CONSIDÉRANT que ce comité d'étude a présenté au conseil des commissaires le résultat de réflexions sur l'orientation des services et la répartition des clientèles dans les écoles secondaires de la Commission scolaire de l'Énergie;

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires est en accord avec la consultation des partenaires sur le projet de réorganisation administrative des écoles secondaires des Chutes et du Rocher;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE que la composition, les mandats et l'échéancier du comité de consultation des partenaires sur le projet de réorganisation administrative des écoles secondaires des Chutes et du Rocher soient ceux indiqués au document 0204-08.

Adopté unanimement

En étant après cela aux sujets relatifs aux commissaires, monsieur Claude Béland fait part de ses observations quant à une visite effectuée dans des écoles de Saint-Jérôme et Saint-Eustache, et ce, à l'invitation de l'école secondaire Val-Mauricie. Cette visite avait pour but de partager le vécu de ces écoles quant au port d'un uniforme par les élèves.

Monsieur le commissaire Denis Boulianne soulève ensuite une problématique quant à la température de l'eau de la piscine de l'école secondaire Champagnat. Monsieur Denis Boulianne précise que des utilisateurs, notamment des personnes âgées, trouvent l'eau trop froide. Le directeur des Services des ressources matérielles, monsieur Jean-Guy Trépanier, est alors invité à prendre la parole. Monsieur Trépanier précise que cette situation est connue et que ses services ont procédé aux vérifications requises. Il est indiqué que la température appliquée correspond à celles des autres établissements soit 82°F avec un écart de 2°F quant à l'air ambiant.

Président

Secrétaire

Sur un autre sujet, madame la commissaire Sylvie Dupont-Simard mentionne que dans le cadre du mois de la nutrition, l'Union des Producteurs Agricoles (UPA) s'implique financièrement pour permettre la réalisation de projets dans les écoles. Madame Dupont-Simard s'enquiert donc si cette information est transmise aux écoles et si la commission scolaire est impliquée. Sur invitation du directeur général, le directeur des Services complémentaires, monsieur Pierre Larose, fournit réponse. Il est ainsi mentionné que depuis 2 ans, une entente est en vigueur entre la commission scolaire et l'UPA quant à la fourniture de produits laitiers et que des projets sont présentés par les écoles primaires et secondaires dans le cadre de cette entente.

Poursuivant, madame Sylvie Dupont-Simard demande à ce que des remerciements soient transmis au personnel de la commission scolaire, et ce, à l'occasion de la Semaine nationale des professionnelles et des professionnels de l'Éducation. Il est alors indiqué par le directeur général, monsieur Jean-Pierre Hogue, qu'une carte de remerciements a été transmise à chaque membre du personnel professionnel.

Madame Sylvie Dupont-Simard complète ses interventions en soulignant la collaboration des directions d'établissement avec les commissaires lors de la Semaine des enseignantes et des enseignants. Il est alors convenu que des remerciements seront adressés aux directions d'établissement.

Par ailleurs, monsieur le commissaire Serge Lafontaine demande à ce que des félicitations soient adressées aux élèves de la commission scolaire qui se sont mérités une médaille lors des récentes Olympiades régionales de la formation professionnelle. Il sera donné suite à cette demande.

Dans un autre ordre d'idées, les commissaires considèrent les sujets relatifs aux Services complémentaires. Le directeur de ces services, monsieur Pierre Larose, présente alors un projet d'entente multipartite visant la dispensation de services psychosociaux à Parent. Il est convenu d'autoriser la conclusion de cette entente et une résolution est adoptée en ce sens.

Entente
multipartite visant
la dispensation de
services
psychosociaux à
Parent

RÉSOLUTION 275 0204 :

CONSIDÉRANT les besoins sur le plan psychosocial dans le secteur Parent;

CONSIDÉRANT les conséquences de l'absence de services notamment sur le plan scolaire;

CONSIDÉRANT le déroulement des échanges et le partenariat possible entre la municipalité de La Tuque, la compagnie Kruger, le Centre de santé de la Saint-Maurice et la Commission scolaire de l'Énergie;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Denis Boulianne PROPOSE que soit autorisée la signature du projet d'entente tel que décrit au document 0204-09 et que le signataire désigné pour la Commission scolaire soit le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue.

Adopté unanimement

Président

Secrétaire

En étant ensuite aux sujets relatifs aux Services des ressources humaines, monsieur Bertrand Rodrigue présente successivement des recommandations lesquelles sont acceptées.

Démissions pour
fins de retraite

RÉSOLUTION 276 0204

CONSIDÉRANT que des membres du personnel de la Commission scolaire de l'Énergie ont remis leur

démission pour fins de retraite;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Carole Boisclair PROPOSE que soit acceptée la démission de membres du personnel suivants :

- Madeleine Larouche-Bourbonnais, secrétaire d'école, à l'école Laflèche à Grand-Mère, laquelle est effective le 21 novembre 2003;
- Michel Roy, psychologue, à l'école Saint-Georges à Shawinigan-Sud, laquelle est effective le 28 février 2004.

Adopté unanimement

Congés
sabbatiques à
traitement différé

RÉSOLUTION 277 0204 :

CONSIDÉRANT que des membres du personnel de la Commission scolaire de l'Énergie ont demandé un congé

sabbatique à traitement différé;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE d'accorder un congé sabbatique à traitement différé, conformément à la convention collective les concernant, aux personnes suivantes :

- Alain Couture, enseignant à l'école Saint-André à Shawinigan-Sud, congé d'une demi-année soit les cents (100) derniers jours de l'année scolaire 2003-2004, dans un plan de trois(3) ans, entrant en vigueur le 28 janvier 2004;
- Dominique Le Bot, enseignante à l'école secondaire Val-Mauricie à Shawinigan-Sud, congé d'une demi-année soit les cents (100) derniers jours de l'année scolaire 2004-2005, dans un plan de trois (3) ans, entrant en vigueur le 28 janvier 2004.

Adopté unanimement

Modification des
résolutions
240 0104
265 0204

RÉSOLUTION 278 0204 :

CONSIDÉRANT, en référence à la résolution 240 0104 adoptée le 20 janvier 2004, que le conseil des

commissaires a accepté la demande de retraite progressive de madame Georgette Bournival-Villemure dans un plan de quatre(4) ans;

CONSIDÉRANT, en référence à la résolution 265 0204 adoptée le 3 février 2004, que le conseil des commissaires a accepté l'ouverture d'un poste de technicien(ne) en éducation spécialisée, poste à 15 heures à caractère cyclique à l'école Saint-Georges à Shawinigan-Sud;

Président

Secrétaire

CONSIDÉRANT que des modifications doivent être apportées à ces résolutions;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Brunelle Lafrenière PROPOSE que la résolution 240 0104 soit modifiée en remplaçant les termes « dans un plan de quatre (4) ans » par « dans un plan de cinq (5) ans »;

QUE la résolution 265 0204 soit modifiée en remplaçant, pour le poste de technicien(ne) en éducation spécialisée à l'école Saint-Georges à Shawinigan, les termes « poste à 15 heures/semaine » par « poste à 20 heures/semaine ».

Adopté unanimement

Engagement

RÉSOLUTION 279 0204 : CONSIDÉRANT, en raison de l'absence ou du départ de membres du personnel, que la Commission scolaire de l'Énergie doit combler plusieurs postes;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé, dans certains cas, à la tenue de comités de sélection et que ceux-ci ont soumis des recommandations quant à l'engagement du personnel;

CONSIDÉRANT également l'application des dispositions pour combler un poste vacant découlant de la convention collective;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Line Lecours PROPOSE d'accepter l'engagement des personnes dont les noms suivent, le tout étant conditionnel à l'acceptation par la direction régionale du ministère de l'Éducation du présent mode de comblement de postes et à l'application des dispositions de la convention collective :

- Annie Bernier, technicienne en éducation spécialisée, poste à 11 heures/semaine à caractère cyclique à l'école secondaire Champagnat à La Tuque, et ce, le 8 mars 2004;
- Marc Fournier, technicien en éducation spécialisée, poste à 25 heures/semaine à caractère cyclique à l'école secondaire des Chutes à Shawinigan, et ce, le 8 mars 2004;
- Jane Lajoie, technicienne en éducation spécialisée, poste à 15 heures/semaine à caractère cyclique à l'école Notre-Dame à Lac-à-la-Tortue, et ce, le 8 mars 2004;
- Annie Richard, technicienne en éducation spécialisée, poste à 20 heures/semaine à caractère cyclique à l'école Saint-Georges à Shawinigan-Sud, et ce, le 8 mars 2004;
- Mélanie Jean, technicienne en éducation spécialisée, poste à 25 heures/semaine à caractère cyclique à l'école Sainte-Marie à Saint-Boniface, et ce, le 8 mars 2004;
- Anne-Renée Duplessis, technicienne en éducation spécialisée, poste à 20 heures/semaine à caractère cyclique à l'école Notre-Dame à Saint-Georges-de-Champlain, et ce, le 8 mars 2004;

Président

- Marie-Claude Tourigny, technicienne en éducation spécialisée, poste à 25 heures/semaine à caractère cyclique à l'école la Providence à Saint-Tite, et ce, le 8 mars 2004;
- Ingrid Caisse, technicienne en éducation spécialisée, poste à 25 heures/semaine à caractère cyclique à l'école secondaire Val-Mauricie à Shawinigan-Sud, et ce, le 8 mars 2004;
- Micheline Dugré, secrétaire, poste 21 heures/semaine temps partiel, à l'école secondaire Val-Mauricie à Shawinigan-Sud, et ce, le 8 mars 2004;
- Gaétane Gendron, secrétaire d'école, poste 17,5 heures/semaine temps partiel, à l'école Notre-Dame à Notre-Dame-du-Mont-Carmel, et ce, le 8 mars 2004;
- Marielle Blanchette Gagnon, secrétaire d'école, poste 35 heures/semaine temps plein, à l'école Notre-Dame à Lac-à-la-Tortue, et ce, le 8 mars 2004.

Adopté unanimement

À ce moment-ci, il est procédé à la modification de l'ordre du jour de la présente séance du conseil des commissaires.

Modification de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 280 0204 : Monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE que l'ordre du jour de la présente séance soit modifié par l'ajout de l'article suivant :

11.5 Ouverture de postes.

Adopté unanimement

Eu égard à l'article 11.5 de l'ordre du jour, le directeur des Services des ressources humaines, monsieur Bertrand Rodrigue, recommande l'ouverture de postes de personnel professionnel. Une résolution est adoptée en ce sens.

Ouverture de postes

RÉSOLUTION 281 0204 : CONSIDÉRANT l'analyse des besoins en personnel professionnel de la Commission scolaire de l'Énergie pour l'année scolaire 2003-2004;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Maurice Poudrier PROPOSE l'ouverture des postes suivants :

- Un poste d'orthopédagogue, poste régulier à temps partiel de 5 heures/semaine, secteur d'activités du Bas Saint-Maurice, selon les anciens territoires (Normandie, Centre-de-la-Mauricie et Val-Mauricie), et ce, à compter du 25 février 2004;
- Un poste d'orthopédagogue, poste régulier à temps partiel de 10 heures/semaine, secteur d'activités du Bas Saint-Maurice, selon les anciens territoires (Normandie, Centre-de-la-Mauricie et Val-Mauricie), et ce, à compter du 25 février 2004.

Adopté unanimement

Président

Consécutivement, et en référence aux sujets relatifs aux Services de l'informatique et du transport scolaire, monsieur Denis Émond présente un projet de transport collectif dans les secteurs de la Ville de Shawinigan. Après discussions, il est convenu que le conseil des commissaires prenne plus amplement connaissance du projet, et ce, après les consultations requises, préalablement à une prise de décision dans ce dossier.

Les commissaires prennent ensuite connaissance d'un résumé de correspondance reçue en date des 19 et 24 février 2004.

À 21 h 30, il est procédé à une suspension de la séance.

Suspension de la
séance

RÉSOLUTION 282 0204 : Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que la présente séance du conseil des commissaires soit suspendue pour les fins d'une pause-santé.

Adopté unanimement

À 21 h 55, il est successivement procédé à la réouverture de la séance et à la tenue d'un huis clos.

Réouverture de la
séance

RÉSOLUTION 283 0204 : Madame la commissaire Brunelle Lafrenière PROPOSE que soit rouverte au public la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Huis clos

RÉSOLUTION 284 0204 : Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que soit décrétée la tenue d'un huis clos de la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

À 23 h 40, il est procédé à la réouverture au public de la séance et la résolution ci-après décrite est adoptée.

Réseau de fibres
optiques

RÉSOLUTION 285 0204 : CONSIDÉRANT, dans le cadre du projet d'implantation d'un réseau de télécommunication en fibres optiques, et en référence aux résolutions 213 1203 et 214 1203, que la Commission scolaire de l'Énergie a accordé un contrat de construction du réseau à l'entreprise Tel-Tech 2000 inc. et un contrat de fourniture de câbles à l'entreprise Trispec Communications inc.;

CONSIDÉRANT que ces octrois de contrat sont assujettis à l'application du programme « Villages branchés du Québec »;

Président

Secrétaire

CONSIDÉRANT, en référence à la résolution 256 0104, qu'il y a eu entente avec les entreprises concernées quant à la prolongation du délai de validité des soumissions;

CONSIDÉRANT, malgré les nombreuses démarches de la commission scolaire, que la confirmation du financement prévu au programme « Villages branchés du Québec » tarde;

CONSIDÉRANT que le défaut d'octroi des contrats avant l'échéance des prolongations du délai de validation des soumissions met directement en péril le choix des plus bas soumissionnaires et, de ce fait, est susceptible de faire perdre à la commission scolaire tous les avantages économiques découlant des résultats de l'ouverture des soumissions, de même que les coûts investis jusqu'à présent et risque de rendre caduque les partenariats négociés;

CONSIDÉRANT également qu'une nouvelle prolongation des délais de soumission ne pourrait être faite qu'au coût de 30 000 \$ et que, de plus, le défaut de début des travaux de construction peut entraîner la perte des permis d'utilisation des structures déjà obtenus au nom de la commission scolaire et, de ce fait, de sommes substantielles;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie ne tienne pas compte de la condition prévue aux résolutions 213 1203 et 214 1203 et accorde les contrats aux entreprises Tel-Tech 2000 inc. et Trispec Communications inc., selon les montants prévus à ces résolutions;

QUE, de plus, soit autorisé le transfert, selon les modalités déjà prévues, à la Commission scolaire de l'Énergie des permis d'utilisation des structures déjà obtenus par l'entreprise Télécommunications Xittel inc. au nom de la commission scolaire et que soient faites les démarches et/ou procédures requises auprès de cette entreprise et, le cas échéant, auprès du C.R.T.C.;

QU'aux fins précitées, soient retenus les services de la firme d'avocats Fasken Martineau DuMoulin s.r.l.;

QUE, finalement, le président monsieur Jean-Yves Laforest et le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie les contrats avec les entreprises ainsi que tout document afférent aux fins précitées.

Adopté unanimement

À 23 h 45, il est procédé à la clôture de la séance.

Président

Clôture de la
séance

RÉSOLUTION 286 0204 : Monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE
que soit déclarée close la présente séance du conseil des
commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

Président

Secrétaire